

Conseil Municipal du 24 juillet 2013

Compte rendu

PRESENTS : M. BEUZIT, H. ST JALM, A. LOZAC'H, JP. MORVAN, A. POYET
C. OLLIVIER, J. LE ROUX

ABSENT : J. TWARZ - G. PORCHER - F. MARZIN

PROJET COMMERCE

Les élus se sont rendus sur place pour constater l'avancement des travaux.

Des travaux supplémentaires sont à prévoir :

Entreprise DILASSER : reprise sur empoutrement existant, montant ht : 1 959,00 €

Entreprise JAOUEN : reprise pieds de ferme coté épicerie, montant ht : 1 700,00 €

Entreprise LAPOUS : Pose isolation derrière doublage brique, montant ht : 891,00 €

Entreprise CHAPALAIN : Travaux de plomberie, montant ht : 1 350,60 €

Entreprise 4M : réalisation d'une baie intérieure entre bar et épicerie, montant ht : 7 427,00 €

Accord des conseillers

Réalisation d'un BAR : deux devis

LVL Agencement de CLEDER 17 476,00 ht

ATCP de MORLAIX 12 414,54 ht

Décision en attente de l'avis des gérants.

Aménagement de la cuisine : 1 devis HMI THIRODE de Lamballe

Four Mixte : 6 171,87 ht

Four à pizza : 2 998,29 ht

Demander d'autres devis.

Pour faciliter le règlement des factures, une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € a été conclue avec la Caisse d'Epargne de Bretagne.

DEFIBRILLATEUR

La caisse locale Plougouven Lannéanou de Groupama Assurances a accordé une aide financière d'un montant de 650 € pour l'acquisition du défibrillateur.

ACCES HAUT DEBIT

Le conseil général via le réseau Penn Ar Bed Numérique propose l'accès internet à haut débit. Afin d'informer les administrés désireux de bénéficier de ces services, une réunion aura lieu le Mercredi 18 septembre 2013, afin de présenter les offres d'accès à internet à haut débit ainsi que les différentes technologies présentes sur ce réseau.

Les administrés vont être destinataire d'un courrier en ce sens.

MOTION

Les conseillers décident d'apporter leur soutien à la filière volaille grand export par la prise d'une motion pour que l'Europe revoie sa position sur les restitutions à l'exportation des poulets congelés hors de l'Union Européenne.

CENTRE DE LOISIRS DE PLOUGONVEN

Le maire donne lecture de la lettre de Mme Vanessa ROUSVOAL qui sollicite de la municipalité la prise en charge du forfait supplémentaire de 2 € appliqué par jour et par enfant inscrit au centre de Loisirs de Plougouven, venant des communes extérieures.

Accord des conseillers.

DIVERS

Un accord avec Mme Marie Noëlle LE ROUX sur la cession de la parcelle A n° 132 à la commune a été trouvé. La commune prendra à sa charge les frais de l'acte notarié, cette transaction permettra de régulariser l'accès de la propriété de Poulpry.

Suite aux rapports du service SEA du Conseil Général (23 avril et 20 juin 2013), des travaux vont être entrepris à la Station d'épuration pour nettoyer les bassins de filtre planté et la saulaie. La commune doit présenter à l'agence de l'eau pour le 21 novembre 2013, un nouveau bilan épuratoire plus conforme à la réglementation nationale et préfectorale.

Les héritiers BARBIER ont de nouveau sollicité la commune pour la maison de l'impasse Pors an Touch : donation gratuite mais les frais de notaire à la charge de la commune. Avant tout il faudrait connaître le coût de l'acte et avoir l'accord de tous les héritiers.



FIN DE SEANCE